

**RHONE ALPES, RACCOLTA INFORMAZIONI QUALITATIVA
PROGETTO ESPOIR I, SINDACATO E INTERCULTURALITÀ**

**Dipartimento internazionale
e politiche dell'Unione Europea**



**CONGRESSO CGIL LOMBARDIA
17-18 MARZO 2010**
MalpensaFiere Via XI Settembre Busto Arsizio (VA)

guardaoltre.it



CGIL



LOMBARDIA

CGIL. Sempre dalla tua parte.

COLLECTE D'INFORMATIONS QUALITATIVE

CGT Rhone-Alpes

- 1. Quelles sont les modalités d'entrée dans votre pays pour des raisons professionnelles pour les citoyens non Européens ?**

Les salariés qui veulent venir travailler en France suivant les pays d'où ils viennent doivent travailler dans certaines catégories d'emplois, du coup les conditions sont parfois tellement difficiles qu'ils ne peuvent pas venir. Les Algériens et les Tunisiens ont un statut différent encore plus dur.

- 2. Combien de temps faut-il compter en moyenne pour obtenir un permis de séjour à partir du moment de la demande et quels sont les principaux problèmes que l'on rencontre pour l'obtenir ?**

Plusieurs mois

- 3. Quelle position professionnelle occupent généralement les citoyens non Européens dans votre pays ?**

- 4. Quels sont les principaux problèmes que les personnes étrangères rencontrent dans les lieux de travail et dans le territoire où elles habitent ?**

Une étude a été faite dans le courant de l'année 2007 et il est ressorti que 89% des entreprises discriminent les salariés étrangers ou ayant une mémoire étrangère en se basant sur le nom des personnes ou à l'apparence physique.

- 5. Y a-t-il de bonnes pratiques d'inclusion promues par les institutions publiques à plusieurs niveaux ?**

- 6. Votre organisation syndicale est-elle équipée pour répondre aux exigences spécifiques des travailleurs non Européens et augmenter leur syndicalisation (par ex : création de bureaux, départements, associations, services spécifiques ou autre) ?**

Le comité régional CGT travaille sur la lutte contre les discriminations depuis plus de 10 ans en participant à un dispositif expérimental et à deux pics EQUAL.

- 7. Pouvez-vous citer des projets significatifs promus par votre organisation en faveur des travailleurs non Européens (bonnes pratiques syndicales) ?**

Je vous faits parvenir des accords d'entreprises et des écrits que nous avons fait.

- 8. Y a-t-il des exemples d'accords négociés à plusieurs niveaux (national ou local) qui abordent des questions relatives aux travailleurs non Européens.**